

de sa famille, rend le cas du malheureux plus inexorable :

58, rue de Satory, chez Mme Boulanger, à quelques pas de la cathédrale, nous sonnons. Une vieille domestique nous ouvre.

— Mme Boulanger ?

— Elle est partie pour Paris ce matin.

— ? ? ?

— Je vous l'affirme.

— Est-ce qu'elle savait la terrible nouvelle ?

— Quoi ? mon Dieu !

— La mort violente du général.

— Oh ! la pauvre dame. Elle qui espérait le ramener par ses longues prières, qu'est-ce qu'elle va dire quand elle apprendra la mort du général ? Que s'est-il donc passé ?

— Les journaux de Paris, annoncent que le général s'est suicidé ce matin.

— Madame va apprendre ça à la gare. Quel coup pour elle !

— Elle n'avait pas reçu de dépêche avant son départ ?

— Il en est venu deux depuis.

Nous nous éloignons un peu de la petite maison à un étage de la rue de Satory, où Mme Boulanger vit très retirée, ne recevant absolument personne, ne sortant que pour se rendre à Paris de temps à autre, et pour aller à l'église.

Vers six heures, nous apercevons Mme Boulanger arrivant du chemin de fer.

A peine entrée chez elle sa vieille bonne lui présente les deux dépêches arrivées en son absence ; elle les déplie et tombe défaillante. Dans la soirée, Mme Boulanger a eu deux syncopes. A onze heures du soir au moment où nous quittons Versailles, Mme Boulanger et sa fille s'étaient refusées à prendre toute nourriture. Elles pleuraient silencieuses.....

En nous rendant à la gare, nous faisons le trajet avec un prêtre qui connaît bien Mme Boulanger.

— C'est une femme d'un stoïcisme admirable. Très bonne et ne se plaignant jamais du sort, elle est la providence des malheureux, qui savent le chemin de son calvaire (*sic*). La maison de la rue de Satory est haut et loin, mais ils sont sûrs d'y trouver le plus touchant accueil.

..*

On dit que Mme Boulanger, la femme du général, lui aurait écrit, peu de temps après la mort de Mme de Bonnemain, pour lui offrir le pardon de tout son passé et le partage de son exil.

Cette lettre de Mme Boulanger serait restée sans réponse.

Du Journal La Croix.

AVIS

Ceux de nos abonnés qui changent de résidence nous éviteraient bien des recherches si, en donnant leur nouvelle adresse ils nous mentionnaient leur ancienne. Nous avons sur nos listes près de cinq mille noms, cette mention seule suffit pour faire comprendre la justesse de notre observation